

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 35

Artikel: L'opinion d'un étranger sur Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Années 1811 et 1880.

Il n'est presque personne aujourd'hui qui se souvienne de l'année 1811 ; mais bon nombre de vieillards assurent, d'après ce qu'ils ont entendu raconter, que la température de l'année que nous traversons est très analogue à celle de 1811, qui produisit le fameux *vin de la Comète*.

Nous avons fait quelques recherches à ce sujet, et les bulletins météorologiques de l'époque semblent en effet confirmer cette assertion. Comme celle-ci, l'année 1811 fut marquée par de nombreux orages et des pluies douces et fréquentes alternant avec des beaux jours de soleil, qui favorisèrent abondamment les récoltes et surtout les vignes.

Voici le résumé de divers bulletins météorologiques de 1811 :

L'hiver de 1810-1811 n'a réellement régné que 34 jours, depuis le 29 décembre jusqu'au 31 janvier, époque dès laquelle il n'a plus gelé du tout pendant le jour. Le 1^{er} janvier, où le thermomètre marquait 7 degrés de froid après midi, a été le plus froid de l'hiver.

En *février*, il a gelé 12 fois le grand matin par 0 jusqu'à 3 degrés, mais jamais pendant la journée. Le maximum de la chaleur a été de 7 degrés. Il est tombé 2 fois de la neige dans la nuit. Il y a eu 10 jours de pluie et 15 jours de soleil.

Mars a été extrêmement doux ; cinq fois seulement le thermomètre a été à 0 au lever du soleil. Pendant le jour, il a indiqué, dans le courant du mois, de 7, 8, 9, 10 à 12 degrés de chaleur. — 28 jours d'un soleil radieux. Aussi, dès le 15, les amandiers, les abricotiers et les pêchers étaient en pleine floraison.

Mai a été très chaud. Le thermomètre s'est élevé 5 fois de 18 à 20 degrés, 3 fois à 22. — 15 fois de la pluie, 4 orages, 16 jours de soleil.

Juin a été plus chaud encore dans sa première moitié, où le thermomètre s'éleva à 23, 24 et 25 degrés. — 13 fois de la pluie, 8 orages et 3 fois une petite grêle inoffensive. Cependant, les arbres fruitiers, qui donnaient de si belles espérances, ne les ont pas réalisées ; cerises et prunes, après avoir été nouées, sont tombées piquées par des insectes ; point de pommes, très peu de poires, mais une immense quantité de noix et des légumes en

abondance. La récolte des foin et des blés très considérable ; raisins superbes et très avancés.

La beauté de *juillet* et d'*août* ne l'a point cédé à celle des mois précédents. En juillet, le thermomètre s'est élevé entre 21 et 25 degrés ; 8 fois de la pluie, 6 orages, 26 jours de soleil et 16 de bise. En août même chaleur, 20 à 23 degrés ; 11 fois de la pluie, 3 orages, 19 jours de soleil, 19 jours de bise.

Dès la fin de juillet, on vendait des raisins sur le marché ; dès le 15 août on en trouvait de bien mûrs partout.

Le 1^{er} septembre on a communiqué à Pully avec un essai de vin nouveau qui a été trouvé exquis.

Le 19 juillet, entre 8 et 9 heures du soir, un violent orage, accompagné de grêlons gros comme des noix, éclata sur le district de Vevey, et ravagea les territoires de Chardonne, Jongny, Corsier, Corseaux, Vevey et la Tour. Plus de la moitié des 1200 poses composant le vignoble de ces communes et qui promettaient 4 à 5 chars par pose furent abimées.

La comète fit son apparition à la fin d'août.

Les vendanges commencèrent le 30 septembre, après 5 ou 6 jours de pluie très favorable à l'accroissement des raisins. On ne se rappelait pas d'avoir jamais fait de plus belles vendanges soit pour la qualité du vin, soit pour le beau temps. Dès le 30 septembre au 19 octobre, soleil superbe, 13 à 15 degrés à l'ombre. On fit un tiers de plus qu'on n'en espérait, les raisins étant fort gros et pas de pourriture ; — 3 à 4 chars la pose ; vente : 4 ¹/₂, 4, 3 ¹/₂ et 3 batz le pot, grand nombre d'amateurs désirant en faire du vin vieux.

L'opinion d'un étranger sur Lausanne.

Je me trouvais avant-hier à Evian. Un jeune Français, en séjour dans cette station balnéaire, était venu dans l'après-midi à Lausanne. — Par parenthèse, notre ville reçoit de nombreuses visites des baigneurs d'Evian. — A table d'hôte, le soir, il raconte ses impressions. Lausanne est une ville propre (entre nous soit dit, le compliment n'a peut-être de valeur que pour quelqu'un qui a passé quelques jours à Evian). Mais, dit-il, on n'y parle pas français. — Oh ! par exemple ! — Mais non, je vous assure. J'ai demandé à quelqu'un si je me trouvais sur le chemin de la cathédrale ;

on m'a répondu : oui ! sans autre explication. — Je suis allé dans un magasin de musique, *rue de Bourg*, et je n'ai trouvé que des gens parlant allemand ; je suis allé ensuite dans un magasin de cigares où l'on ne parlait qu'allemand ; un peu plus haut, je suis entré chez un coiffeur où le garçon, allemand comme tous les autres, parlait peu le français. Enfin, en me dirigeant vers le funiculaire, je suis entré à la *Brasserie de l'Aigle* (lisez brasserie d'Aigle) où des demoiselles ne comprenaient que l'allemand.

Un vieux monsieur français qui se trouvait là a dit : « C'est bien singulier, autrefois on parlait français à Lausanne, il paraît que les Allemands avancent ».

Et voilà un jeune homme à qui on n'ôtera pas de l'idée que Lausanne est une ville allemande.

Les postes de Paris.

A l'occasion de la construction d'un nouvel hôtel des postes, à Paris, sur l'emplacement occupé par l'ancien devenu trop exigü, et qui est actuellement en démolition, l'*Illustration* publie un très curieux et très intéressant article auquel nous empruntons quelques détails :

« Le temps n'est plus où six malles-postes suffisaient à transporter sur toute la France une poignée de lettres, qui coûtaient de 6 à 20 sous de port. Les lettres à 3 sous, les imprimés à 1 centime, arrivant par millions, et dépassant *un milliard* par an, exigent d'autres moyens d'action, des ressorts plus puissants, un outillage autrement large.

» Quelques chiffres suffiront pour donner une idée des changements accomplis depuis quelques années seulement. La poste transportait en 1867, en objets de toute nature, 772,199,426 objets, dont 4,305,120 chargements, qui nécessitent des écritures fort compliquées. En 1879, elle a transporté 1,111,975,034 objets et les chargements ont augmenté dans une proportion encore plus considérable. Dans ce mouvement immense, la part de Paris compte pour plus de moitié.

» Le budget de la poste comporte 104,982,760 fr. de dépense par an et 135,380,000 fr. de recettes, donnant 24 millions de bénéfices.

» Et ce qui passe chaque jour par les mains de la poste représente des centaines de millions : c'est tout le commerce français ; c'est la fortune du pays tout entier ; c'est la vie intérieure et extérieure de la France.

» L'administration des postes comprend : 1° le ministère, l'administration générale ; 2° la direction du département de la Seine ; 3° la recette principale qui est l'âme de ce mécanisme prodigieux.

» La recette principale a un receveur principal, un sous-chef adjoint, cinq chefs de section, vingt sous-chefs. Elle emploie 435 commis, 22 agents secondaires, 108 gardiens de bureau, 40 chargeurs, 7 brigadiers chargeurs, 62 chargeurs auxiliaires,

45 courriers envoyeurs, 1142 facteurs. En tout, 1887 personnes, — tout un régiment. — Elle a de plus 95 cochers, 280 chevaux, 96 voitures. Elle est divisée en 4 sections : départ et banlieue ; transbordement ; arrivée et distribution ; caisse, poste restante, etc.

Les dépêches qui sont manipulées dans ces quatre services proviennent de 3 sources : de Paris même ; de la banlieue ; des bureaux ambulants. Tout ce flot effroyable de dépêches passe par la *cour de l'arrivée*, en entrant par la rue J.-J. Rousseau.

» Les fourgons des ambulants, les tilburys des bureaux de Paris et des services de la banlieue — service fait tout entier par les gares — viennent brusquement se ranger sous la marquise, le fond de la voiture touchant au trottoir.

» Les paquets et les sacs, enlevés avec une rapidité prodigieuse, montent par une sorte d'ascenseur à manivelle — mû à force de bras — au premier étage, dans le service de l'arrivée qui les transmet à la distribution et au départ.

» Comptés au départ, inscrits sur une feuille de route qui les accompagne, les paquets sont comptés au transbordement par le facteur qui les livre, par l'employé qui les reçoit, par le bureau de distribution qui les ouvre.

» A chaque fois celui qui les livre en prend un reçu. Rien sans signature !

» Les services de l'arrivée et du départ se subdivisent en trois : étranger, départements, Paris et banlieue... Il se fait donc, à trois tables distinctes, trois *ouvertures*, les paquets sont dépliés, les sacs vidés, les dépêches mises en tas et manipulées par un premier tri. Chaque *trieur* fait trois tas : Paris, départements, étranger ; puis viennent les subdivisions par *direction*, *destination*, etc. — Un bon trieur classe de 2500 à 3000 lettres à l'heure.

» A l'heure voulue, tout est prêt. Les fourgons sont dans la cour et reçoivent leur chargement. Un bruit de fer sur les dalles, une tempête de cris, des claquements de fouet, le tonnerre des roues sur le pavé, puis plus rien. — Le courrier est parti.

» La levée des boîtes est multiple : tout ce que les bureaux de Paris n'ont pas *travaillé*, tout ce que les facteurs ont relevé dans les boîtes de quartier, tout ce qui provient du *périmètre*, arrive *en vrac*, vierge de tout tri et de tout timbre.

» Tout le monde connaît ces grandes boîtes à trois compartiments correspondant à trois ouvertures au dehors : Paris, départements, étranger, qui sont installées à la porte de chaque bureau de poste.

» A l'Hôtel des postes, il y a quatre ou cinq *grandes boîtes*, qui sont levées de demi-heure en demi-heure ; et, dans le dernier quart d'heure avant le départ, la levée est *en permanence*.

» Cela fournit, à certaines heures, de véritables montagnes de lettres derrière lesquelles disparaissent, pour ainsi dire, les employés, et qu'il faut,